

# HOSPIMEDIA

L'actualité des territoires de santé

Stéphane Michaud, président de l'Association française des directeurs des soins

## **"Une association professionnelle a besoin de renouveau : deux mandats de président, c'est suffisant"**

---

Publié le 02/10/18 - HOSPIMEDIA

Après deux mandats et six années de présidence de l'Association française des directeurs des soins, Stéphane Michaud passe la main ce 3 octobre. Groupements hospitaliers de territoire, pluriprofessionnalité, place du patient dans le système de santé... Il dresse le bilan de son mandat et part avec le sentiment du devoir accompli.

### **Hospimedia : "Vous quittez cette semaine la présidence de l'Association française des directeurs des soins (AFDS) après deux mandats, sans vous représenter à l'élection qui se tient ce 3 octobre. Pourquoi ce choix ?**

**Stéphane Michaud** : Ce n'est absolument pas pour une raison personnelle, je l'avais annoncé l'année dernière à Deauville (Calvados). C'est en effet mon deuxième mandat, je suis resté six ans président de l'association. Et il me semble que, pour une association professionnelle, six ans c'est bien pour consolider les projets mis en œuvre pendant le premier mandat mais c'est suffisant, parce qu'elle a aussi besoin de renouveau, d'une nouvelle dynamique. Ces deux mandats m'ont laissé du temps pour construire les projets souhaités mais c'est bien aussi d'avoir une nouvelle personne. Ma raison n'est que là.

"Au bout de ces six années, je retiens aussi une vraie lisibilité et une vraie visibilité de l'association et de la profession de directeur des soins."

### **H. : Que retenez-vous de ces six années ?**

**S. M.** : D'un point de vue tout à fait personnel, ce sont pour moi des années extrêmement belles et riches. J'ai pu rencontrer des personnes passionnées et passionnantes. Les débats ont toujours été extrêmement intéressants. Je retiens aussi une vraie lisibilité et une vraie visibilité de l'association et de la profession de directeur des soins. J'irais même jusqu'à dire qu'on pourrait également parler de vraie crédibilité. Pour preuve, quand au début de mon mandat nous souhaitions participer à des groupes de travail mis en place par le ministère de la Santé, nous devions en faire la demande. Aujourd'hui, pas besoin de sollicitations. Nous sommes appelés régulièrement par les acteurs, que ce soit la DGOS, la FHF mais également de nouveaux acteurs. C'est pour moi une réelle satisfaction.

## **H. : Quels étaient les grands sujets sur lesquels vous avez pu porter vos propositions ?**

**S. M. :** Sur les sujets et décisions importantes, tels que la mise en œuvre des groupements hospitaliers de territoire (GHT), nous avons effectivement été fortement impliqués. Dans la première proposition de texte nous n'avions pas de commission de soins. Les directeurs de soins n'étaient pas au comité de stratégie, etc. Nous avons eu un réel rôle à jouer et j'ai trouvé une réelle écoute. Cela s'est toujours passé de façon sereine. Ça me semble vraiment important. Et puis il y a aussi eu les séminaires sur l'évolution des métiers de directeurs de la fonction publique hospitalière, nous étions présents pour animer des ateliers notamment. "Ce qui m'a animé depuis des années, c'est bien entendu l'objectif d'améliorer la prise en charge des usagers mais, de façon organisationnelle, la pluriprofessionnalité et la collaboration."

## **H. : Parmi les préoccupations, vous avez aussi beaucoup misé sur la pluriprofessionnalité...**

**S. M. :** Il est vrai que nous avons eu, en termes de parcours, le souci permanent de défense de la pluriprofessionnalité. Ce qui m'a animé depuis des années, c'est bien entendu l'objectif d'améliorer la prise en charge des usagers mais, de façon organisationnelle, la pluriprofessionnalité et la collaboration entre professionnels. C'est le sens de la proposition que nous avons porté dans le cadre des GHT : celle de la mise en place d'un projet médico-soignant plutôt que deux projets distincts. Autant c'était un projet qui était incompris au départ et sur lequel il a fallu argumenter avec les acteurs. Autant aujourd'hui, et pour avoir échangé avec différents acteurs comme les présidents de commission médicale d'établissement (CME), cette idée remporte aujourd'hui l'adhésion. Réfléchir ensemble autour d'une table à la prise en charge des patients est inévitable, je reste persuadé que nous sommes complémentaires. En témoigne la présence, durant nos journées d'études, du président de la conférence de CME de CH.

## **H. : Aujourd'hui, il reste tout de même des chantiers importants...**

**S. M. :** Bien évidemment, ce qu'il reste ce sont les travaux sur l'évolution des formations et des métiers : l'universitarisation, la pratique avancée... Ce sont des chantiers importants. Je pense que le nouveau bureau les prendra à bras le corps car des choses importantes se dessinent pour la profession, qu'ils s'agissent des cadres ou des paramédicaux. Nous prendrons part à la stratégie Ma Santé 2022, nous avons bien évidemment des attentes sur la loi de 2019 et les textes qui pourront en découler. C'est en tout cas pour nous une réforme nécessaire et ambitieuse. Et puis l'avenir, c'est aussi la relation avec le patient. Il est acteur à nos côtés et prépare avec nous son parcours. Il est partenaire et doit prendre sa place. C'est d'ailleurs un sujet que nous aborderons dans le cadre de nos journées d'études, qui se tiennent jusqu'au 5 octobre à Toulouse (Haute-Garonne) et qui tournent autour des patients, de leur rôle et des nouvelles technologies. Elles aussi vont bouleverser nos organisations. "Être président d'une association professionnelle, c'est avant tout s'engager pour la profession. On ne le fait pas pour soi, on le fait parce qu'on a une forte conviction, qu'on est déterminé et passionné pour la promotion de notre métier et, bien évidemment, parce qu'en ligne de mire l'objectif est la qualité de prise en charge du patient."

**H. : Aujourd'hui vous laissez la place de président, envisagez-vous de jouer un rôle dans le nouveau bureau ?**

**S. M. :** Non. Je laisserai le ou la nouvelle présidente au sein du bureau, avec l'équipe qu'il ou qu'elle souhaitera composer. Je serai de toutes façons toujours disponible et présent pour la personne élue, soit pour le conseiller, soit pour transférer des informations, soit pour l'épauler s'il ou elle le souhaite. Je lui souhaite autant de plaisir et de joie que j'ai pu trouver durant ces six années. Je n'ai vraiment aucun regret. Bien évidemment il y a des moments où il a fallu négocier mais je ne garde que de bons souvenirs. On rentre encore dans une période de transformation, il y aura un certain nombre de défis, et je lui souhaite tous mes vœux de réussite. Et aussi pour la profession. Le poste de président, il faut l'avoir en tête, est en fait celui d'un animateur passager qui a besoin de la confiance de tous les membres de l'association. Être président d'une association professionnelle, c'est avant tout s'engager pour la profession. On ne le fait pas pour soi, on le fait parce qu'on a une forte conviction, qu'on est déterminé et passionné pour la promotion de notre métier et, bien évidemment, parce qu'en ligne de mire l'objectif est la qualité de prise en charge du patient."

Propos recueillis par Clémence Nayrac

[Ecrire à l'auteur](#) - [Twitter](#)